

ATTENTAT DU THALYS AMSTERDAM-PARIS DU 21 AOUT 2015 : Une reconstitution des faits organisée cet après-midi

mercredi 18 septembre 2019, par [Thémis](#)

La reconstitution est organisée en région parisienne cet après-midi à la demande du mis en examen, Ayoub El-Khazzani, après une première demande rejetée. Cet acte de l'instruction vise à fixer une nouvelle fois le scénario et la chronologie de l'attaque avec pour enjeu la qualification pénale des faits. L'auteur présumé cherche à voir disparaître la qualification terroriste en niant toute intention criminelle. Les témoins directs appréhendent une confrontation avec l'auteur présumé. L'avocate de la FENVAC, qui représente également des victimes, participe à cette reconstitution.